

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DES MOULINS  
RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX TERREBONNE-MASCOUCHE



---

---

Règlement décrétant des travaux de mise à niveau des systèmes d'automatisation et contrôle de l'usine d'épuration et des stations de pompage de la RAETM et autorisant un emprunt au montant de 953 000 \$.

---

---

### RÈGLEMENT NUMÉRO 121

Séance du conseil de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne Mascouche, tenue à l'endroit ordinaire des séances du conseil, le 23 mars 2020 à 15h00, et à laquelle étaient présents :

Gabriel Michaud  
Nathalie Ricard

Eugène Jolicoeur

sous la présidence de monsieur Yan Maisonneuve

**ATTENDU QUE** la firme Solumation a été mandatée pour réaliser un audit technique afin d'établir le niveau de vétusté des équipements d'automatisation et de contrôle de l'usine d'épuration et des postes de pompage de la RAETM;

**ATTENDU QU'**une mise à niveau globale des équipements, de la documentation et de l'approche au niveau de la communication est recommandée;

**ATTENDU QUE** l'audit technique produit par la firme Solumation présente l'ensemble des budgets de mise à niveau en fonction de différents choix de d'architecture PLC et de plateformes SCADA;

**ATTENDU QUE** Monsieur Louis-Philippe Buist, ing., coordonnateur génie et technologies de la RAIM, a préparé une estimation détaillée des coûts de travaux, datée du 4 février 2020;

**ATTENDU QUE** la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche n'a pas en main les fonds estimés nécessaires pour effectuer ces travaux et qu'il y a lieu pour elle de faire un emprunt pour se les procurer;

**ATTENDU QUE** le projet de règlement a été déposé par le conseiller M. Eugène Jolicoeur et qu'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné par le conseiller M. Eugène Jolicoeur lors d'une séance du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche, tenue le 24 février 2020;

#### **LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :**

Il est proposé par Eugène Jolicoeur  
appuyé par Nathalie Ricard

## **ARTICLE 1**

Le conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche décrète la confection des plans et devis, les travaux de mise à niveau des systèmes d'automatisation et contrôle de l'usine d'épuration et des postes de pompage ainsi que la surveillance des travaux, le tout selon l'estimation détaillée datée du 4 février 2020, préparée par Louis-Philippe Buist, ing., coordonnateur génie et technologies de la RAIM, dont copie est jointe au présent règlement sous l'annexe « A ».

## **ARTICLE 2:**

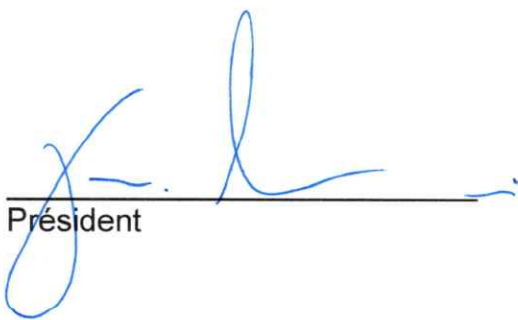
Pour se procurer les fonds estimés nécessaires à l'exécution des travaux mentionnés à l'article 1 du présent règlement, aux paiements des honoraires professionnels, aux frais de financement et aux paiements des dépenses incidentes s'y rapportant, le conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche est autorisé à emprunter une somme n'excédant pas 953 000 \$ sur une période de dix (10) ans.

## **ARTICLE 3:**

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt prévu au présent règlement, il est exigé annuellement, de chaque municipalité partie à l'entente, une contribution calculée selon le mode de répartition contenu dans l'entente constituant la Régie d'assainissement des eaux usées Terrebonne-Mascouche.

## **ARTICLE 4:**

Le présent règlement entrera en vigueur selon la Loi.



Président



Secrétaire-trésorière

---

Avis de motion : 24 février 2020 (18-02-2020)  
Résolution d'adoption : 23 mars 2020 (25-03-2020)

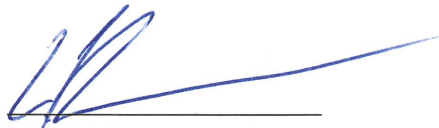
**RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE TERREBONNE MASCOUCHE**

MISE À NIVEAU DES SYSTÈMES D'AUTOMATISATION ET CONTRÔLE DE L'USINE D'ÉPURATION ET DES STATIONS DE POMPAGE

ESTIMATION BUDGÉTAIRE DU COÛT DES TRAVAUX

SOMMAIRE DES COÛTS

1. Architecture PLC	456 854 \$	
2. Infrastructure informatique et plateforme SCADA	239 357 \$	
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>696 211 \$</b>
	<b>CONTINGENCE (±37%)</b>	<b>256 789 \$</b>
<b>TOTAL POUR RÈGLEMENT D'EMPRUNT</b>		<b>953 000 \$</b>



**Louis-Philippe Buist, ing.**  
Coordonnateur génie et technologies  
RAIM

2020-02-04

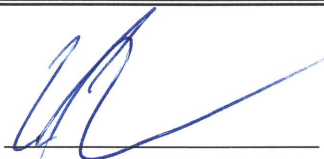
Date

**RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE TERREBONNE MASCOUCHE**

MISE À NIVEAU DES SYSTÈMES D'AUTOMATISATION ET CONTRÔLE DE L'USINE D'ÉPURATION ET DES STATIONS DE POMPAGE

ESTIMATION BUDGÉTAIRE DU COÛT DES TRAVAUX

Description des travaux	Quantité	Montant
<b>1. Architecture PLC</b>		
1.1 Ingénierie et programmation		
Station 40 Arpents		18 800 \$
Station Angora		34 800 \$
Station Blériot II		17 200 \$
Station Dumais		32 800 \$
Usine d'épuration		60 000 \$
1.2 Documentation		
Station 40 Arpents		8 000 \$
Station Angora		13 200 \$
Station Blériot II		7 600 \$
Station Dumais		11 600 \$
Usine d'épuration		23 200 \$
1.3 Contrôle Qualité		
Station 40 Arpents		400 \$
Station Angora		1 200 \$
Station Blériot II		400 \$
Station Dumais		1 200 \$
Usine d'épuration		2 000 \$
1.4 Mise en service		
Station 40 Arpents		11 600 \$
Station Angora		18 160 \$
Station Blériot II		8 520 \$
Station Dumais		18 160 \$
Usine d'épuration		27 480 \$
1.5 Matériel		
Station 40 Arpents		9 832 \$
Station Angora		23 334 \$
Station Blériot II		9 184 \$
Station Dumais		20 770 \$
Usine d'épuration		77 414 \$
<b>Sous-total - Architecture PLC</b>		<b>456 854 \$</b>



**Louis-Philippe Buist, ing.**  
Coordonnateur génie et technologies  
RAIM

2020-02-04

Date

## RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE TERREBONNE MASCOUCHE

MISE À NIVEAU DES SYSTÈMES D'AUTOMATISATION ET CONTRÔLE DE L'USINE D'ÉPURATION ET DES STATIONS DE POMPAGE

### ESTIMATION BUDGÉTAIRE DU COÛT DES TRAVAUX

Description des travaux	Quantité	Montant
<b>2. Infrastructure informatique et plateforme SCADA</b>		
2.1 Ingénierie et programmation		
Station 40 Arpents		-
Station Angora		-
Station Blériot II		-
Station Dumais		-
Usine d'épuration		4 800 \$
2.2 Documentation		
Station 40 Arpents		-
Station Angora		-
Station Blériot II		-
Station Dumais		-
Usine d'épuration		4 000 \$
2.3 Mise en service		
Station 40 Arpents		-
Station Angora		-
Station Blériot II		-
Station Dumais		-
Usine d'épuration		11 600 \$
2.4 Matériel		
Station 40 Arpents		3 505 \$
Station Angora		3 505 \$
Station Blériot II		3 505 \$
Station Dumais		3 505 \$
Usine d'épuration		100 068 \$
2.5 Licences et logiciels		
Station 40 Arpents		-
Station Angora		-
Station Blériot II		-
Station Dumais		-
Usine d'épuration		104 869 \$
<b>Sous-total - Infrastructure informatique et plateforme SCADA</b>		<b>239 357 \$</b>



**Louis-Philippe Buist, ing.**  
Coordonnateur génie et technologies  
RAIM

2020-02-04

Date